

**Conseil de sécurité**

Distr. générale  
8 avril 2002  
Français  
Original: anglais

---

**Communiqué officiel publié à l'issue  
de la 4509e séance (privée) du Conseil de sécurité**

**Tenue à huis clos au Siège à New York,  
le lundi 8 avril 2002, à 12 h 30**

Conformément à l'article 55 du Règlement intérieur provisoire du Conseil de sécurité, le communiqué ci-après a été publié par les soins du Secrétaire général en lieu et place d'un compte rendu sténographique :

« À sa 4509e séance, tenue à huis clos le 8 avril 2002, le Conseil de sécurité a examiné la question intitulée "La situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne".

Conformément au Règlement intérieur et à la pratique précédemment suivie par le Conseil, le Président a, avec l'assentiment du Conseil, invité l'Observateur permanent de la Palestine à participer au débat.

Les membres du Conseil et l'Observateur permanent de la Palestine ont eu un débat constructif. »

---

